



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS
Conseil National de l'Ordre

Docteur Bruno BOYER

Président de la Section Santé Publique

Monsieur David LISNARD
Maire de Cannes
Hôtel de Ville
CS 30140
06414 Cannes cédex

Paris, le 02 septembre 2020

CBG/CM/SP R. 20.225.002-SP

Contact : Madame Cécile BISSONNIER-GILLOT - ☎ 01 53 89 32 58

E-mail : bissonnier.cecile@cn.medecin.fr

Objet : Consommation du protoxyde d'azote « gaz hilarant »

Monsieur le Maire,

C'est avec un très grand intérêt que la Section Santé Publique a pris connaissance de votre lettre en date du 5 Août par laquelle vous sollicitez une intervention de notre Institution auprès des Pouvoirs Publics pour mettre un terme à l'usage détourné du protoxyde d'azote qui produit des effets délétères sur la santé des jeunes qui le consomment en dehors de toute indication médicale.

Nous vous informons saisir, ce jour, le Directeur général de la santé pour lui demander quelles actions ont été lancées depuis l'adoption de la proposition de loi par le Sénat, en 2019, tendant à protéger les mineurs des usages dangereux du protoxyde d'azote.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès réception de la réponse du Directeur général de la santé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bien à vous,

Docteur Bruno BOYER